

Le projet joue à «Hâte-toi lentement»

TECHNOPARC • La pépinière d'entreprises qui occupera le terrain de la Brasserie du Cardinal prend forme. Mais le chemin est encore long. Un concours d'idées est lancé avant de mener l'étude urbanistique.



De g. à dr., le conseiller scientifique à la DEE Thomas Gut, puis le comité de pilotage politique: Georges Godel, Beat Vonlanthen, Pierre-Alain Clément et Jean Bourgnecht. VINCENT MURITH

FRANÇOIS MAURON

Serait-ce un signe? Il régnait hier matin sur Fribourg un épais brouillard. Depuis le sommet de la tour de Cardinal – le dernier étage du silo abrite un petit restaurant panoramique –, impossible de discerner clairement les bâtiments alentour. Or la conférence de presse organisée par l'Etat et la ville de Fribourg à dessein d'évoquer la destinée du site est restée elle aussi dans la nébulosité.

Symboliquement, cet acte marque le lancement du parc technologique et d'innovation qui va être construit sur les cendres de la brasserie. Un groupe de projet, composé de représentants des deux nouveaux propriétaires des lieux – pour mémoire, commune et canton ont acheté le terrain de 53 000 m² à Feldschlösschen pour 25 millions de francs – et des milieux académiques, est chargé

de mettre en œuvre la pépinière de futures entreprises. Il a défini une structure d'organisation et fixé un calendrier, qui reste très flou. Dans l'idéal, le technoparc pourrait démarrer ses activités à la fin de 2013. Plusieurs centaines de places de travail seront créées sur le site, lorsque celui-ci sera équipé, assure le conseiller d'Etat Beat Vonlanthen, directeur de l'Economie et de l'emploi.

Concours d'idées

En clair, pas grand-chose de neuf à se mettre sous la dent. Le projet est évidemment complexe, ne serait-ce qu'en raison des impératifs de conservation du patrimoine (voir ci-contre). Par ailleurs, Feldschlösschen doit encore faire ses valises, et les collectivités publiques ne pourront prendre possession des lieux que le 30 juin 2012.

Une annonce quand même, en ce jour de grisaille: les promoteurs du parc technologique organisent un concours d'idées. Ouvert, du 1^{er} décembre à la fin du mois de février, aux entreprises, associations, institutions académiques et, de manière générale, à toute la population souhaitant «contribuer au développement du potentiel d'innovation du canton de Fribourg». «Depuis que nous avons fait part de notre vision, des gens prennent contact avec nous pour émettre des suggestions à propos du site. Souvent, ils proposent du contenu auquel nous n'avions pas pensé. Il s'agit donc de faire sortir les meilleures idées, de façon à les intégrer dans le cahier des charges», note le directeur de la Promotion économique Jean-Luc Mossier, à la tête du groupe de projet.

Pierre angulaire de celui-ci: positionner le futur parc comme le premier du genre «zéro carbone» de Suisse. «C'est une vision ambitieuse, que nous allons mettre en évidence lors d'une conférence internationale organisée à l'Ecole d'ingénieurs le 30 novembre. Nous voulons nous inspirer de ce qui a été fait par l'Université de Nottingham dans la ville chinoise de Ningbo. Bien sûr, il faudra ensuite voir ce qui est réalisable sur place», précise Beat Vonlanthen. Qui n'exclut pas l'éventualité d'acheter des certificats de compensation de CO₂ pour légitimer le label vert du site.

Le ministre de l'Economie insiste aussi sur les collaborations que pourra générer le parc. «Nous imaginons des partenariats entre l'économie fribourgeoise et les hautes écoles du canton (Université, Ecole d'ingénieurs, Haute école de gestion), ainsi qu'avec l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.

«Son président, Patrick Aebischer, est enthousiaste devant le concept de zéro carbone», poursuit-il.

Mais qui s'installera dans la pépinière géante d'entreprises? Des start-up, bien sûr, mais aussi des firmes existantes qui entendent développer des coopérations avec les hautes écoles. Beat Vonlanthen rêve en outre de «sociétés high-tech souhaitant s'implanter à Fribourg», et imagine aussi des fournisseurs de services spécialisés (capital-risque, coaching), voire des institutions déjà actives dans le domaine du soutien aux entreprises, comme Fri Up, à l'étroit dans ses locaux de la route de la Fonderie. Des prestataires de services courants (restaurants, agence bancaire) feront également partie de l'environnement du parc technologique.

Etude urbanistique

Reste à construire ce dernier. «Après le concours d'idées, une étude urbanis-

tique sera menée sous l'égide du Service cantonal des constructions et de l'Aménagement», souligne Georges Godel, directeur de l'Aménagement, de l'environnement et des constructions. «Nous attendons d'avoir un concept précis pour lancer l'étude.» Le vice-syndic de Fribourg, Jean Bourgknecht, insiste sur la nécessité d'une «intégration urbanistique par rapport au reste de la ville».

Une chose est sûre: le technoparc se réalisera par étapes. Ce qui permettra de minimiser le risque financier lié à l'infrastructure, tout en assurant que les surfaces à disposition correspondent aux besoins des utilisateurs. «Nous avons déjà des demandes de location, mais c'est trop tôt pour entrer en matière», ajoute Jean Bourgknecht. Du côté de la ville comme du canton, on ne se hasarde guère à donner une date d'ouverture. On espère néanmoins que les premiers locaux débarqueront à la fin de 2013. |

LE MUSÉE DE LA BIÈRE SERA INTÉGRÉ

On s'en souvient: les nouveaux propriétaires des lieux, l'Etat et la ville de Fribourg, se sont engagés à maintenir sur le site de Cardinal le musée de la bière, pour vingt ans et à titre gracieux. Mais comment intégrer celui-ci dans un parc technologique? «Nous tiendrons nos engagements», répond le conseiller d'Etat Georges Godel. Une réflexion sera ainsi menée à ce sujet, et un groupe de travail ad hoc sera constitué, pour définir quelle

sera la place de cet endroit culturel dans la pépinière d'entreprises. «Des locaux seront mis à disposition de la Fondation Blancpain, qui gère le musée. C'est elle qui se chargera d'exploiter ses fonds», poursuit-il.

Pour mémoire, certains vestiges de la brasserie subsisteront, en raison de leur importance patrimoniale. Il s'agit de la maison en colombage du gardien et du bâtiment administratif initial de 1904, de la cheminée, caracté-

ristique, datant de 1906, de l'aile nord ajoutée dans les années 1920, du silo à malt de 1935, et de la halle d'embouteillage construite en 1962. Soit un ensemble très disparate. Mais peut-être que le concours d'idées ouvert à la population dévoilera d'ingénieuses façons d'intégrer les différents éléments dans un ensemble cohérent, avant que les architectes ne cogitent de toute façon sur le sujet? FM